



Appel de cotisation

Cette année, notre « Présidente » me surveille de près pour les cotisations 2014

SVP, réglez les très vite. . . Il y va de ma place de trésorier !!!



Oncle Picsou, le trésorier

Clin d'œil mis à part, il est inutile de vous rappeler que le règlement de la cotisation constitue la preuve de votre soutien. Malgré les années, nous ne connaissons pas l'inflation. Comme par le passé, celle-ci reste fixée à :

CINQ EUROS

Règlement à faire parvenir :

- soit chez Madame DAGUENET
122, rue du Petit Arbois/Laxou
- soit au compte chèque postal n° 4976 37 M
ouvert au nom de l'association.

Merci par avance.

L'action menée sur le massif de Haye arrive à son terme et se présente sous les meilleurs auspices.
Nous poursuivrons notre action de vigilance.

L'A.L.P.E. souhaite s'investir dans d'autres opérations liées à la protection de l'environnement soit sous forme d'actions soit sous forme de parrainages. Comme nous l'avons évoqué lors de l'assemblée générale, nous vous incitons à nous faire part de vos projets.

Objectif de l'A.L.P.E. : la nature à conserver sans modération

Dans le passé, les Laxoviens ont toujours été très proches de la nature. Vivant dans un village entouré de vignes, amoureusement cultivées par leurs propriétaires, et comptant nombre de vergers où le fruit d'or - emblème de la Lorraine - s'épanouissait autour des maisons, les habitants d'un Laxou verdoyant furent très tôt sensibles à leur environnement. Des vestiges de ces temps heureux peuvent encore être discernés par l'œil curieux au fil des ruelles et chemins :

- Reliefs de treilles sur les murets de pierre,
- Rares portes de granges rescapées d'une époque où elles abritaient tonneaux et futailles,
- Noms typiques des sentiers : Mi-les-Vignes, des Remparts, des Sources, de Harmonée, de Grand Fontaine, de la Tournelle et des Pauvres, chemin des Ecoliers, chemin des vaches, etc ...

Dans les armoiries de Laxou, le poisson rappelle les sources aux eaux claires où oeuvraient les lavandières et le pic des carriers illustre bien la vie de cette cité laborieuse et tranquille.

L'urbanisation : une pieuvre à surveiller

Mais après la seconde guerre mondiale, l'emprise de l'agglomération nancéienne progressant rapidement, et le choix de beaucoup de citadins pour une qualité de vie qu'ils espéraient trouver à Laxou, firent que l'urbanisation devenait, sinon une crainte, du moins un problème récurrent pour les Laxoviens, témoins de la disparition successive d'espaces de verdure.

Dans cet esprit de conservation du patrimoine naturel, une association de quartier naissait en 1973 au 81, rue du Petit Arbois. Présidée par André WOLFF assisté de deux amis, elle allait prendre position sur deux dossiers concernant ce quartier.

Puis, étendue à toute la ville et prenant, en 1998, le nom d'Association Laxovienne pour la Protection des Espaces, l'A.L.P.E. est née. Loin de toute implication politique ou autre, présidée par Thérèse DAGUENET, elle s'employait à une tâche importante :

- défense des lieux qui commençaient à exciter l'appétit des promoteurs immobiliers,
- en vue de la conservation de la vaste partie non bâtie du secteur « Mi-les-Vignes » dans son aspect verdoyant : identification des parcelles en friche et attribution, en accord avec les propriétaires, à des jardiniers volontaires, incitation à clôturer proprement les jardins, etc....

Bref une mission –pour ne pas dire un apostolat– à laquelle Thérèse s'est attachée avec passion et persévérance, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, et en toute discrétion.

Les élèves des écoles étaient également impliqués lors de manifestations comme la Fêtes des Epouvantails et la Fête des 4 saisons dans les sentiers.

Des initiatives qui lui valurent, notamment, la reconnaissance de Véolia, multinationale très motivée par la protection de l'environnement.

L'action de l'A.L.P.E. a fait, par ailleurs, des émules à la suite d'une alerte d'urbanisation, lors de l'élaboration du P.L.U. aux Jardins Voirin avec la création d'une association des habitants du secteur.

Le massif de Haye en forêt de protection

Face à divers projets portés en 2006 par le Communauté Urbaine du Grand Nancy concernant le massif forestier de Haye , dont le bois des Fourasses fait partie intégrante , l'ALPE, en accord avec l'association pour la protection de la Forêt de Haye, intervenait le 18 octobre 2006 auprès de la Préfecture pour demander que ledit massif soit classé définitivement en forêt de protection.

Le 11 décembre 2006, Monsieur le Préfet BALAND prévenait l'ALPE « qu'il avait fait inscrire cette possibilité de classement dans le porter à connaissance qui précède l'élaboration du SCOT de Meurthe-et-Moselle Sud. La réflexion à ce sujet a toute sa place dans les discussions au sein du comité de pilotage concernant le bois des Fourasses ». Ce qui, jusqu'à cette date, n'avait jamais été une préoccupation pour les élus et ne l'aurait certainement pas été de sitôt, sans la démarche de l'ALPE.

Suite à un refus du Grand Nancy de cette perspective de classement de la forêt de Haye, la fédération FLORE 54 lançait une pétition sur le net intitulée « 10.000 signatures pour sauver 10.000 hectares ». Le résultat dépassera toutes les espérances puisque 17.000 personnes (laxoviennes, Grands Nancéiens et même de bien plus loin) accompagneront leur accord de vifs encouragements pour que ce poumon vert soit protégé.

Pour l'A.L.P.E., la préservation totale du bois des Fourasses, lieu d'épanouissement des sportifs et des promeneurs dominicaux en famille depuis des décennies, ne souffre aucune restriction. C'est l'idée-force actuelle du comité de l'A.L.P.E.



Disparition d'un ami

L'avant dernier jour de mars, nous avons appris avec émotion le décès accidentel de Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Membre de l'ALPE depuis janvier 2000 Michel DINET était, malgré ses prenantes occupations, toujours intéressé à notre action en faveur de l'environnement. Souvent, il se manifestait par un petit mot gentil plein d'encouragement. Que sa famille et ses amis dans l'épreuve acceptent nos condoléances les plus sincères et l'assurance que nous prenons part à leur peine.